

parcels du projet  
chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
11 800 BADENS

**CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES**

chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
11 800 BADENS

Maître d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
repr. par M. DECAEN Gautier  
153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
07 85 97 89 53  
agambin@enerpole.com

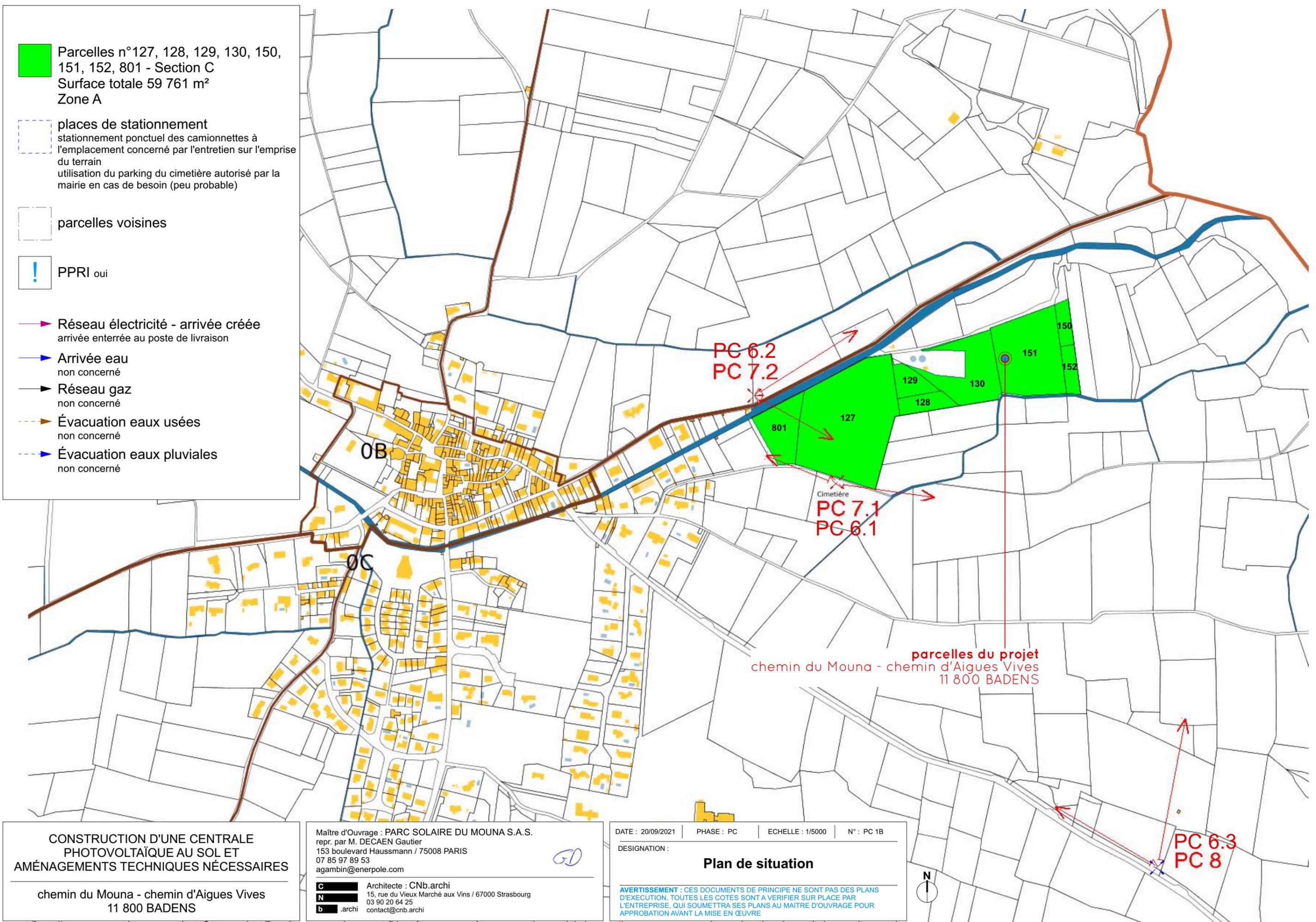
**C** Architecte : CNb.archi  
**N** 15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
**b** .archi contact@cnb.archi

DATE : 20/09/2021 | PHASE : PC | ECHELLE : 1/10000 | N° : PC 1A

DESIGNATION :

**Plan de situation**

AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPE NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE



Parcelles n°127, 128, 129, 130, 150, 151, 152, 801 - Section C  
 Surface totale 59 761 m<sup>2</sup>  
 Zone A

places de stationnement  
 stationnement ponctuel des camionnettes à l'emplacement concerné par l'entretien sur l'emprise du terrain  
 utilisation du parking du cimetière autorisé par la mairie en cas de besoin (peu probable)

parcelles voisines

PPRI oui

- Réseau électricité - arrivée créée  
 arrivée enterrée au poste de livraison
- Arrivée eau  
 non concerné
- Réseau gaz  
 non concerné
- Évacuation eaux usées  
 non concerné
- Évacuation eaux pluviales  
 non concerné

parcelles du projet  
 chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
 11 800 BADENS

**CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES**

chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
 11 800 BADENS

Maitre d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
 repr. par M. DECAEN Gautier  
 153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
 07 85 97 89 53  
 agambin@enerpole.com

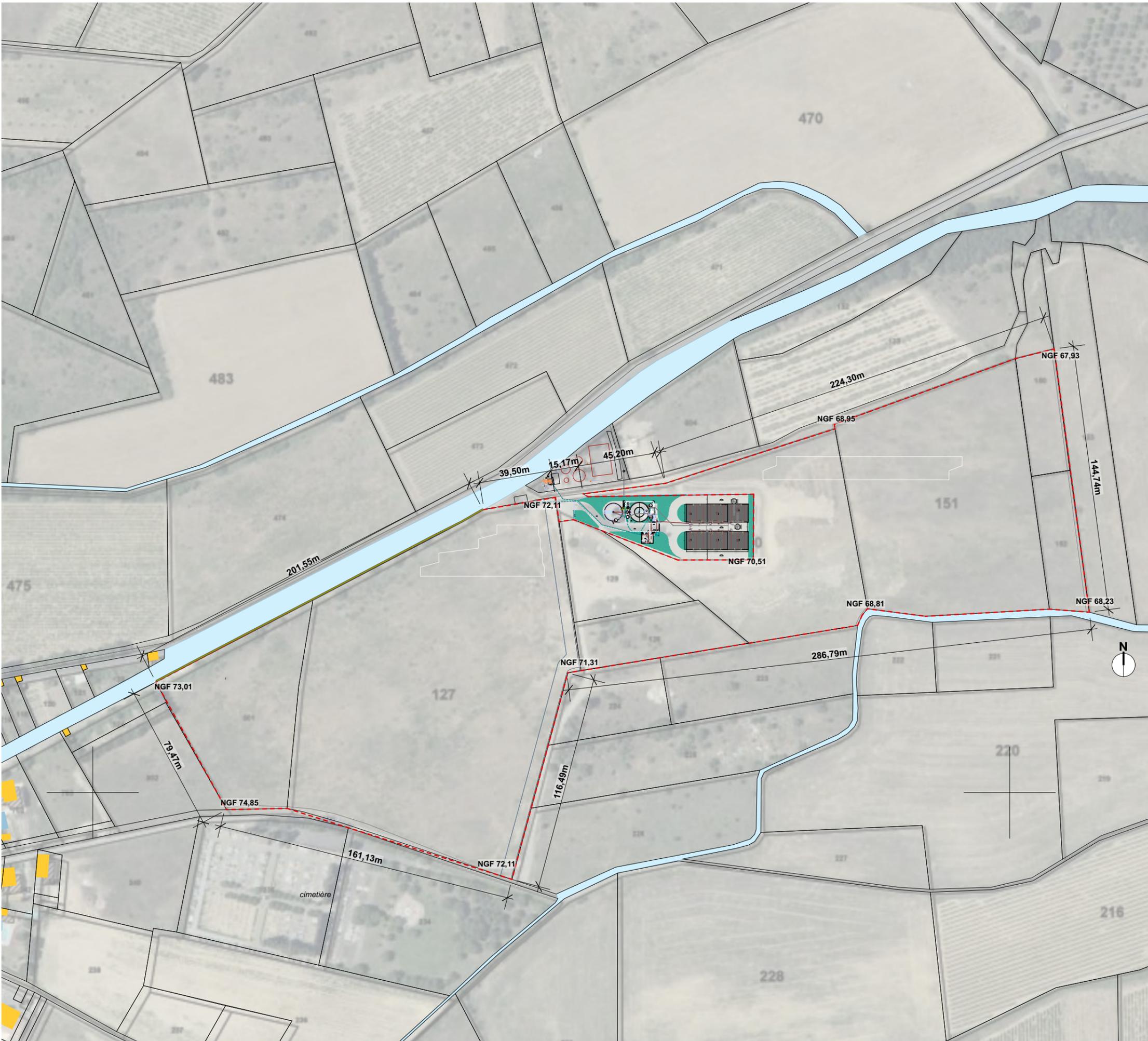
Architecte : CNb.archi  
 15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
 03 90 20 64 25  
 contact@cnb.archi

DATE : 20/09/2021 | PHASE : PC | ECHELLE : 1/5000 | N° : PC 1B

DESIGNATION : **Plan de situation**

AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPE NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE





  Parcelles n°127, 128, 129, 130, 150, 151, 152, 801 - Section C  
Surface totale 59 761 m<sup>2</sup>  
Zone A

  places de stationnement  
stationnement ponctuel des camionnettes à l'emplacement concerné par la maintenance (sur l'emprise du terrain)  
utilisation du parking du cimetière autorisé par la mairie en cas de besoin (peu probable)

  parcelles voisines

! PPRI oui

—▶ Réseau électricité - arrivée créée  
arrivée enterrée au poste de livraison

—▶ Arrivée eau  
non concerné

—▶ Réseau gaz  
non concerné

- - -▶ Évacuation eaux usées  
non concerné

- - -▶ Évacuation eaux pluviales  
non concerné

**CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES**

chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
11 800 BADENS

Maître d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
repr. par M. DECAEN Gautier  
153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
07 85 97 89 53  
agambin@enerpole.com

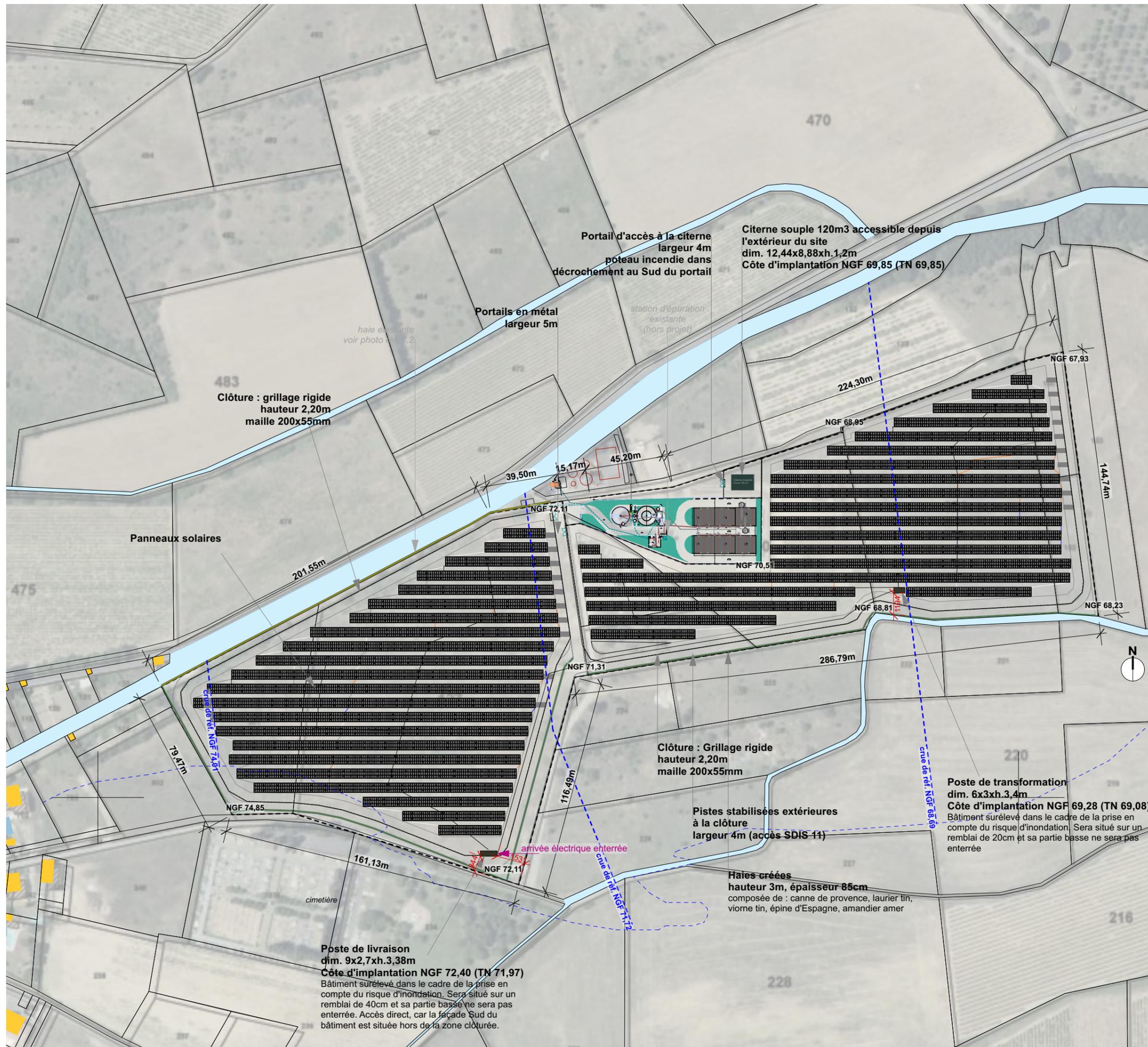
*SD*

**C** Architecte : CNb.archi  
**N** 15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
**b** .archi contact@cnb.archi

DATE : 20/09/2021 | PHASE : PC | ECHELLE : 1/2000 | N° : PC 2A

DESIGNATION : **Plan de masse Etat existant**

AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPE NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE



Parcelles n°127, 128, 129, 130, 150, 151, 152, 801 - Section C  
 Surface totale 59 761 m<sup>2</sup>  
 Zone A

places de stationnement  
 stationnement ponctuel des camionnettes à l'emplacement concerné par la maintenance (sur l'emprise du terrain)  
 utilisation du parking du cimetière autorisé par la mairie en cas de besoin (peu probable)

parcelles voisines

PPRI oui

Réseau électricité - arrivée créée  
 arrivée enterrée au poste de livraison

Arrivée eau  
 non concerné

Réseau gaz  
 non concerné

Évacuation eaux usées  
 non concerné

Évacuation eaux pluviales  
 non concerné

**CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES**  
 chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
 11 800 BADENS

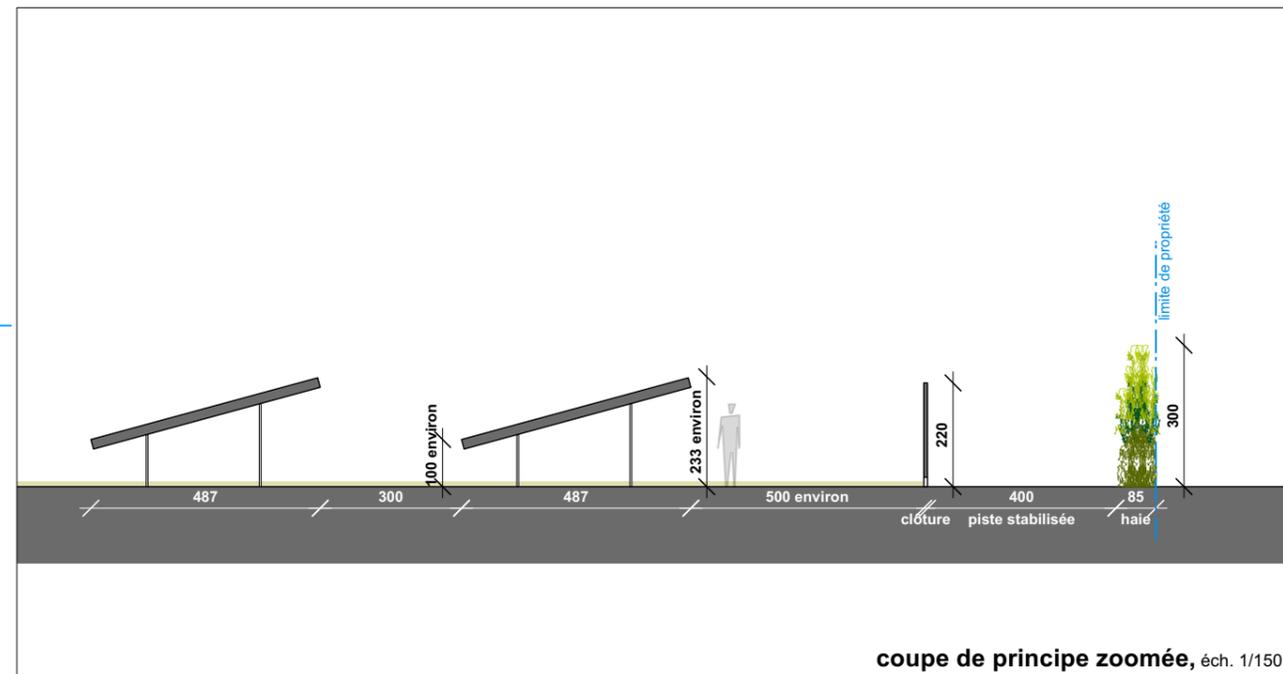
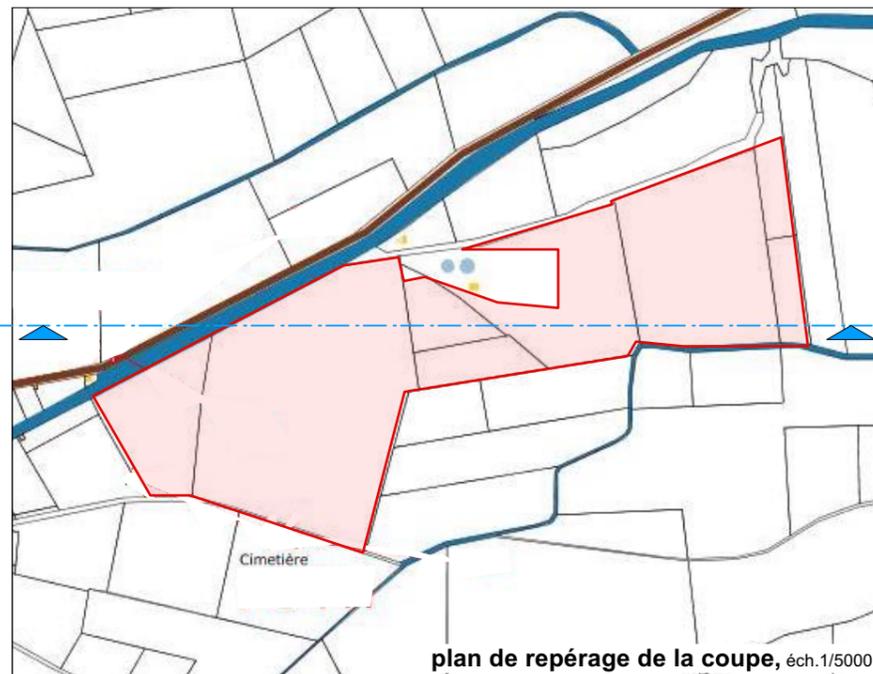
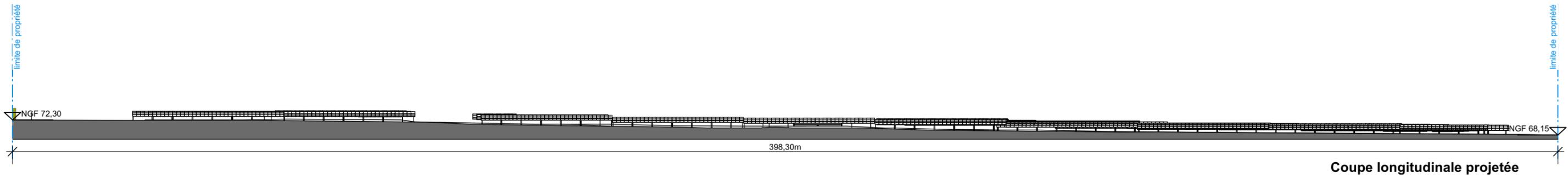
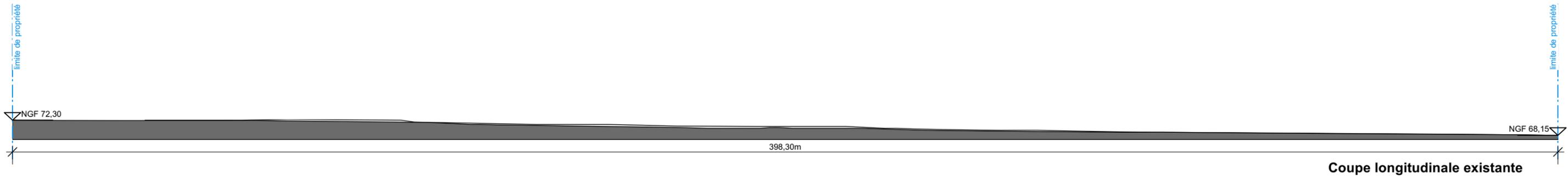
Maître d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
 repr. par M. DECAEN Gautier  
 153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
 07 85 97 89 53  
 agambin@enerpole.com

**C** Architecte : CNb.archi  
 15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
**N** 03 90 20 64 25  
**b** .archi contact@cnb.archi

DATE : 20/09/2021 | PHASE : PC | ECHELLE : 1/2000 | N° : PC 2B

DESIGNATION : **Plan de masse**  
**Etat projeté**

**AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPES NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE**



**CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES**

chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
11 800 BADENS

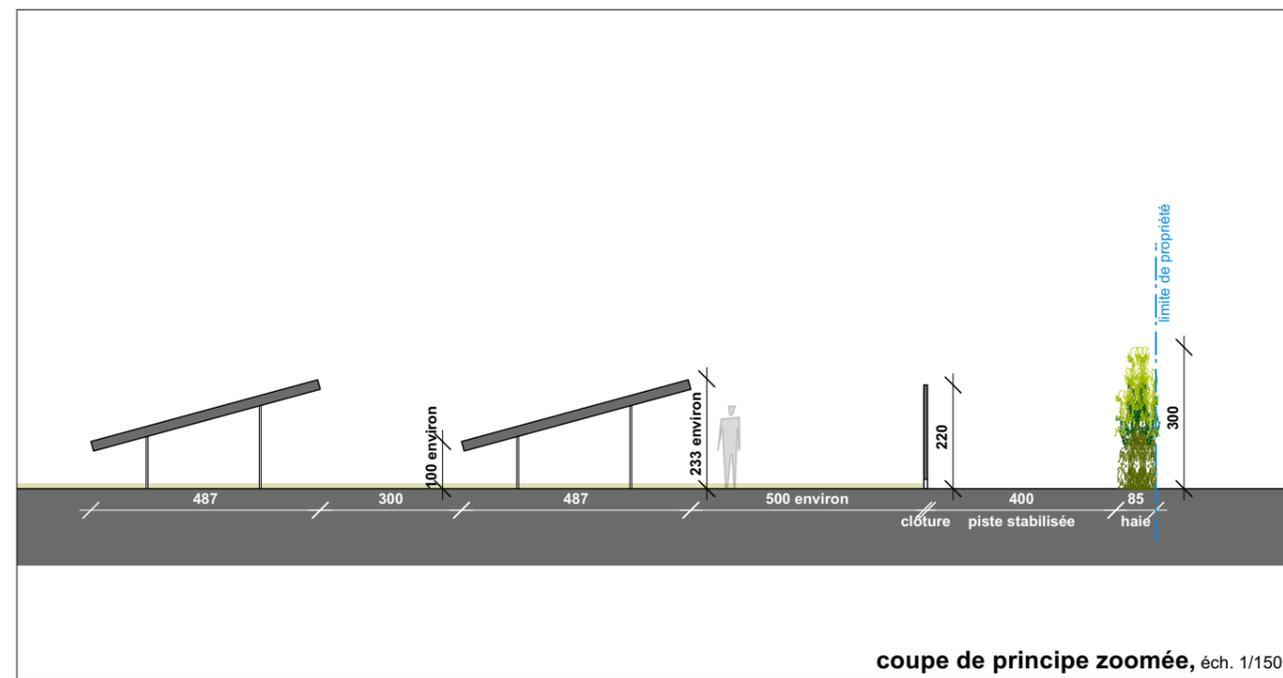
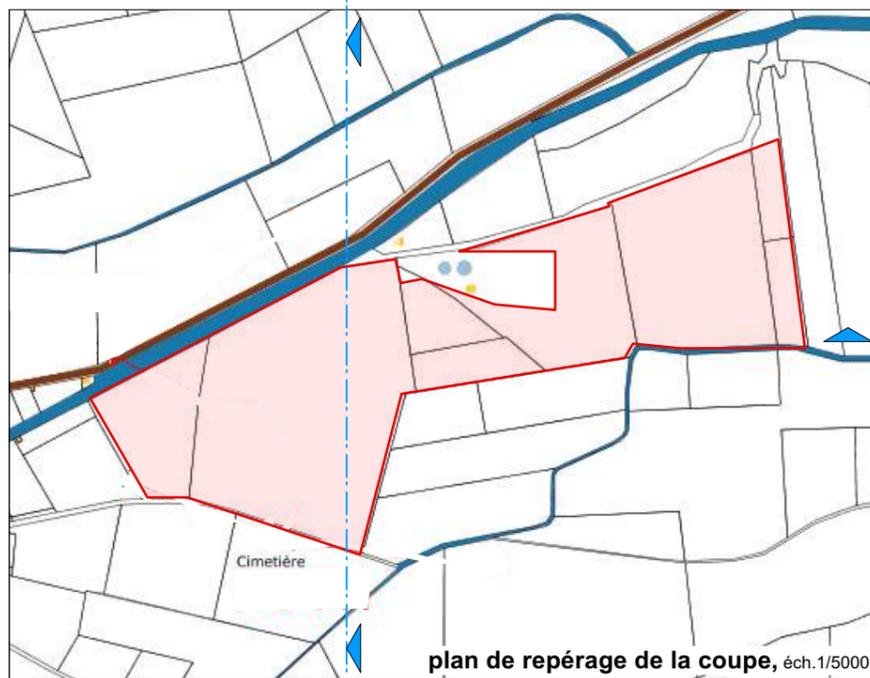
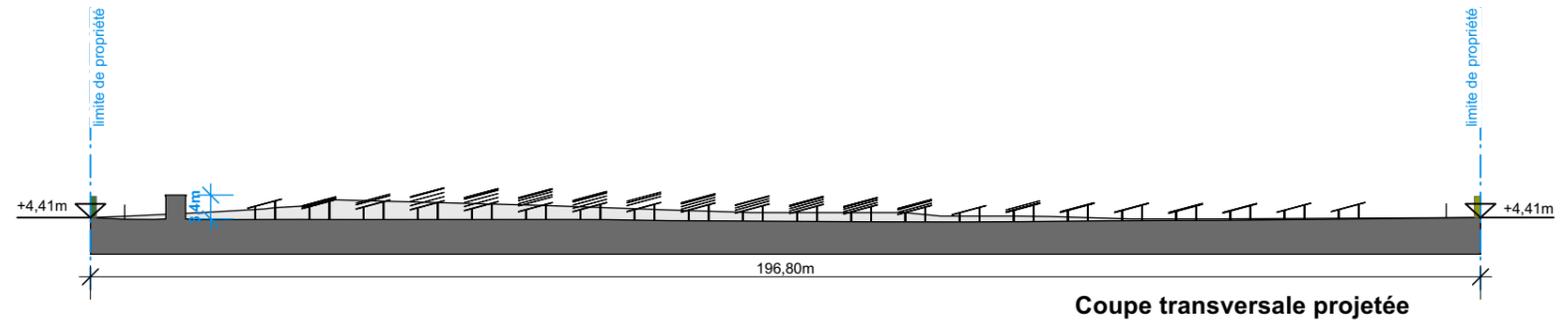
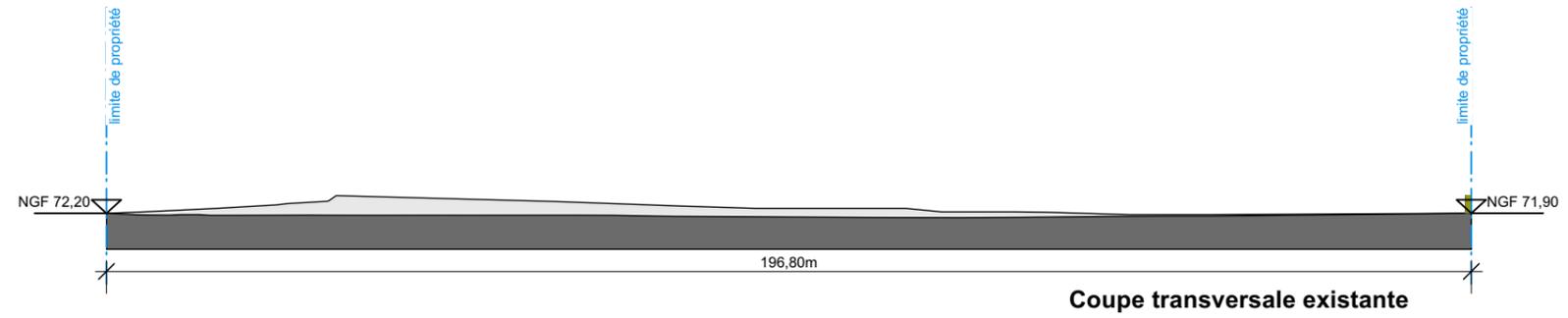
Maître d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
repr. par M. DECAEN Gautier  
153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
07 85 97 89 53  
agambin@enerpole.com

**C** Architecte : CNb.archi  
**N** 15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
**b** .archi contact@cnb.archi

DATE : 20/09/2021 | PHASE : PC | ECHELLE : 1/1000 | N° : PC 3.A

DESIGNATION : **Plan en coupe longitudinal**  
**Etat existant et état projeté**

AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPE NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE



**CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES**

chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
11 800 BADENS

Maître d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
repr. par M. DECAEN Gautier  
153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
07 85 97 89 53  
agambin@enerpole.com

**C** Architecte : CNb.archi  
**N** 15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
**b** .archi contact@cnb.archi

DATE : 20/09/2021 | PHASE : PC | ECHELLE : 1/1000 | N° : PC 3.B

DESIGNATION : **Plan en coupe transversal Etat existant et état projeté**

**AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPE NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE**

## 1/ État initial du terrain et ses abords

La zone d'implantation du projet, est située sur la commune de Badens, au lieu-dit « Chemin d'Aigues Vives » sur les parcelles de la section 000 C du cadastre, 127, 128, 150, 151, 152, 801, 888 et 890, d'une surface totale de 56 698m<sup>2</sup>.

Badens se situe dans le département de l'Aude en région Occitanie. La zone d'étude est localisée à environ 13 km à l'Est de Carcassonne.

La zone d'étude choisie par la municipalité se situe à proximité immédiate de l'ancienne et de la nouvelle station d'épuration ainsi que du cimetière communal. Dans ce secteur se trouvent aussi les antennes réseaux GSM des sociétés SFR, Orange et FREE. Le reste de la zone est composée de terrains ouverts en friche, sans végétation caractéristique ni construction. L'exploitation de la dernière parcelle, (exploitation viticole) remonte à juin 2012.

Les parcelles du projet sont des terrains ouverts en friche, sans végétation caractéristique ni construction. Une arrivée électrique enterrée sera créée. Elle arrivera dans le poste de livraison situé au Sud Ouest de la parcelle. Aucune arrivée d'eau, de gaz ni aucune évacuation d'eaux usées ou de pluie n'est nécessaire.

## 2/ Etat projeté

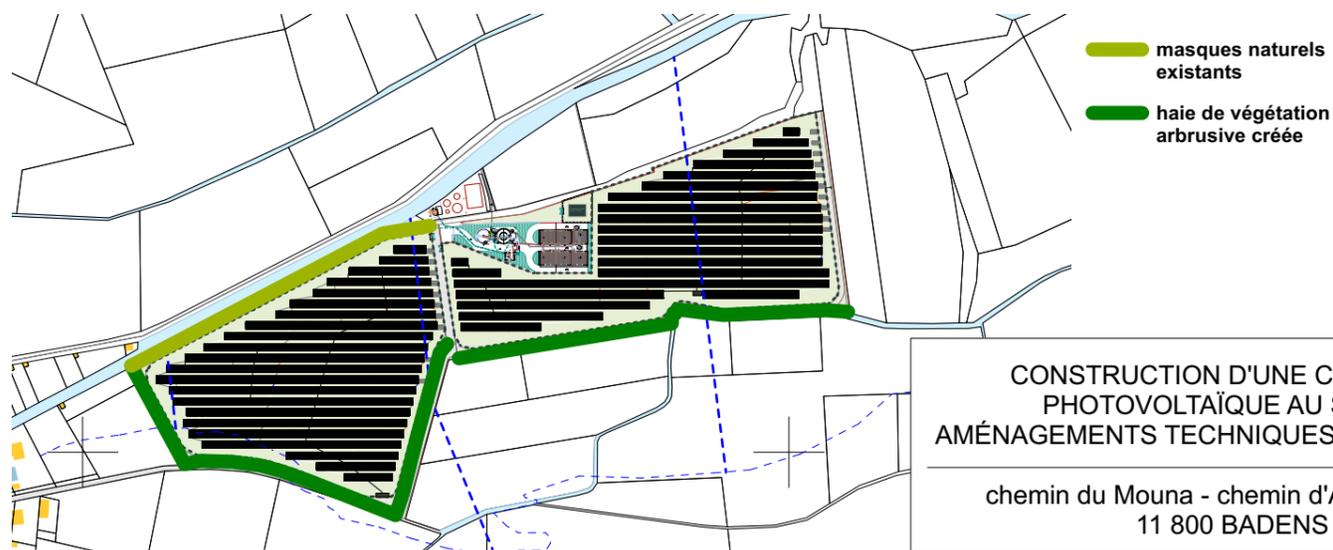
Le projet consiste en la construction d'une centrale photovoltaïque au sol et ses aménagement techniques nécessaires.

Les terrains sur lesquels le parc va être construit sont délaissés depuis un certain temps, la commune y a installé la nouvelle station d'épuration. Pour le reste, elle souhaite le dédier aux énergies renouvelables afin de contribuer à son niveau à la lutte contre le dérèglement climatique et atteindre l'objectif de la région Occitanie pour 2050, à savoir devenir la première région à énergie positive. Le PLU, en refonte, a été modifié en conséquence.

### Quel aménagement est prévu pour le terrain ?

Le terrain étant relativement plat, dépourvu de végétation et ne comportant pas de construction il ne sera pas nécessaire d'y réaliser de terrassement ni de défrichage.

Une végétation arbustive entourant les parties du parc dépourvues de masques naturels sera mise en place. Les essences de ces plantations ont été choisies en fonction des recommandations du SDIS 11 en matière de prévention et en adéquation avec celle existant localement comme le Laurier tin, le Viorne tin, l'Épine d'Espagne, et l'Amandier amer. Au-delà de l'implantation de la centrale photovoltaïque au sol et ses aménagements techniques nécessaires, aucune autre modification d'aspect et de végétation sur le reste du terrain n'est prévue.



### Comment sont prévus l'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ?

Le projet consiste en la construction d'un parc photovoltaïque équipé de panneaux solaires, de type silicium monocristallin, d'une puissance totale estimée de 4,9 MW. Le choix de la technologie s'est porté sur des modules d'une puissance unitaire de 330 W et, des onduleurs de branche, dit « strings », fixés sur les structures composant les tables. L'espacement de 3 mètres entre les rangées permet de minimiser les ombrages et la superficie du projet. La production électrique sera injectée en permanence dans le réseau public électrique.

L'emprise (espace clôturé) sera séparée en deux zones d'une superficie totale d'environ 4,93 ha, à proximité immédiate de la nouvelle station d'épuration. Le local du poste de livraison, incluant un des deux transformateurs, se situe en bordure immédiate Sud du parc afin de pouvoir y accéder facilement sans avoir à pénétrer dans l'enceinte du parc, étant donné que sa façade Sud est en dehors de la zone clôturée, et pouvoir bénéficier du parking du cimetière (utilisation proposée par la mairie mais peu probable). Le second local, est situé en bordure Sud de la partie Est du parc, masqué par la végétation arbustive entourant les parties du parc dépourvues de masques naturels.

Les panneaux sont positionnés sur des structures (ou tables) en 3 rangées de 11 panneaux. Soit 33 panneaux répartis sur 453 tables. L'inclinaison des panneaux sera de 15° par rapport au plan du sol. Les tables sont posées sur des structures bi-pieds en acier galvanisé. L'ancrage se fait à l'aide de pieux battus à une profondeur d'environ 1,70 m.

Cette solution technique permet :

- de limiter la hauteur de l'installation et par conséquent l'impact paysager (point culminant à 2,33 m au-dessus du terrain naturel),
- de limiter les efforts engendrés par le vent sur la structure et par conséquent, éviter l'emploi du béton ce qui permet une totale réversibilité des sites.
- D'assurer une stabilité maximale lors des éventuelles inondations.

La centrale photovoltaïque sera constituée de :

- 15048 modules de 330 W pour une surface de panneaux de 25 650 m<sup>2</sup>
- 1 transformateur de 18 m<sup>2</sup>
- 1 transformateur /poste de livraison de 24,3 m<sup>2</sup>
- 25 onduleurs

### Comment sont traités les constructions, clôtures, végétation ou aménagements situés en limite de terrain ?

L'implantation de la centrale solaire photovoltaïque au sol nécessite les aménagements complémentaires suivants :

- Création de 2 clôtures de sécurité pour un total de 1630 mètres linéaires avec 2 portails + 1 portail d'accès à la citerne
- Création de pistes stabilisées de 4 mètres de large extérieures à la clôture permettant l'accès du SDIS 11
- 1 citerne souple de 120m<sup>3</sup> accessible depuis l'extérieur du parc photovoltaïque.

### Quels sont les matériaux et les couleurs des constructions ?

- Clôture : Grillage rigide d'une hauteur de 2 m et de maille 200x55 mm, de couleur verte RAL 6003
- Portails : En métal d'une largeur de 5 m de couleur RAL 6003 et 4m pour l'accès à la citerne
- Poste de livraison : d'une longueur de 9 m, d'une largeur de 2,7 m et de hauteur de 3,38 m sera de la couleur RAL 6003. Le bâtiment sera surélevé dans le cadre de la prise en compte du risque inondation. Il sera situé sur un remblai de 40 cm et sa partie basse ne sera pas enterrée.
- Poste de transformation : d'une longueur de 6 m, d'une largeur de 3 m et de hauteur de 3,4 m sera de la couleur RAL 6003. Le bâtiment sera surélevé dans le cadre de la prise en compte du risque inondation. Il sera situé sur un remblai de 20 cm et sa partie basse ne sera pas enterrée.
- Panneaux solaires : composés d'une vitre anti-reflets, de silicium bleu foncé, un cadre en aluminium gris.
- Structures : en acier galvanisé gris clair.

CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES

chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
11 800 BADENS

Maître d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
repr. par M. DECAEN Gautier  
153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
07 85 97 89 53  
agambin@enerpole.com

Architecte : CNb.archi  
15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
03 90 20 64 25  
contact@cnb.archi

DATE : 20/09/2021 | PHASE : PC | ECHELLE : / | N° : PC 4.A

DESIGNATION : **Notice descriptive**  
partie 1/2

AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPE NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE

### Comment sont traités les espaces libres, notamment les plantations ?

Le terrain étant relativement plat, dépourvu de végétation et ne comportant pas de construction il ne sera pas nécessaire d'y réaliser de terrassement ni de défrichage.

L'implantation de la centrale solaire photovoltaïque au sol nécessite les aménagements complémentaires suivants :

- Création de 2 clôtures de sécurité pour un total de 1630 mètres linéaires avec 2 portails + 1 portail d'accès à la citerne
- Création de pistes stabilisées de 4 mètres de large extérieures à la clôture permettant l'accès du SDIS 11
- 1 citerne souple de 120m3 accessible depuis l'extérieure du parc photovoltaïque, avec un poteau incendie situé dans un décrochement au Sud de ce portail.

### Comment sont organisés et aménagés les accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement ?

On accède au parc par des terrains privés et le Chemin du Mouna, à partir de la route de Marseillette (D 157), en arrivant du centre bourg en provenance de Rustique ou d'Aigues-Vives (D 206).

Ces voies sont adaptées au passage de poids lourds. Enfin pour les 200 derniers mètres menant aux portails d'entrée des deux parties du parc, le chemin existant n'étant pas cadastré, il sera recréé sur l'emprise du projet.

Ces chemins étaient empruntés lors des chantiers de la station d'épuration et des antennes et ont une largeur minimale de 3m. Le tonnage des camions sera adapté. Pour le passage des plus gros engins de chantier, il est prévu la possibilité de créer un chemin d'accès temporaire à partir de la route de Marseillette via les parcelles 771 et 772, puis via le chemin de Mijeane, puis via le chemin du Mouna.

Il n'est pas prévu de réaliser de parking car les camionnettes stationneront ponctuellement à l'emplacement concerné par l'entretien, sur le terrain. La mairie a proposé l'utilisation du parking du cimetière en cas de besoin (peu probable), qui se trouve aux abords immédiats du parc, à proximité du poste de livraison.



### Compléments d'information :

#### Raccordement

Le point de raccordement envisagé est celui de Crozes d'une capacité d'accueil réservée de 11,6 MW, sur la commune de Capendu, via le point de le point de dérivation issu du départ FERRALS. Cela représente un linéaire de raccordement de 2,6 km.

Le raccordement est réalisé le long des voiries (routes nationales, départementales, communales) et reste sur le domaine public. Le raccordement suivra ici le chemin du Mouna puis de Mijeane en direction d'Anduze.

#### Prise en compte des risques

##### Risque incendie

Les recommandations du SDIS 11 transmises par la lettre retour de préconsultation en date du 23 août 2018, en matière de desserte, de contrôle des intrusions, ainsi que de l'aménagement paysager et celles liées aux infrastructures électriques, comme les arrêté préfectoraux n°2014-0143-0006 du 3 juin 2014 sur le débroussaillage et n°2013-352-0003 du 2 janvier 2014 sur l'emploi du feu seront appliqués.

Le site sera doté d'un hydrant constitué par une citerne souple de 120 m3, enclavée dans une enceinte grillagée, raccordée via une canalisation enterrée à un poteau incendie 2x65-100.

##### Risque inondation

La zone de projet est située en zone RI3 du plan de prévention des risques d'inondation du bassin de la moyenne vallée de l'Aude approuvé par arrêté préfectoral n° 2013338-006 du 24 décembre 2013\*. De ce fait les équipements seront placés à une hauteur minimale de 1 mètre.

\*NB : ce document ne prend pas encore en compte la mise en service depuis 2016 d'un bassin écrêteur canalisant des crues du Canet.

Pour ne pas perturber l'écoulement des eaux il a été décidé de conserver les fossés existants, d'éviter les terrassements et d'utiliser une clôture à grosse maille.

### CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES

chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
11 800 BADENS

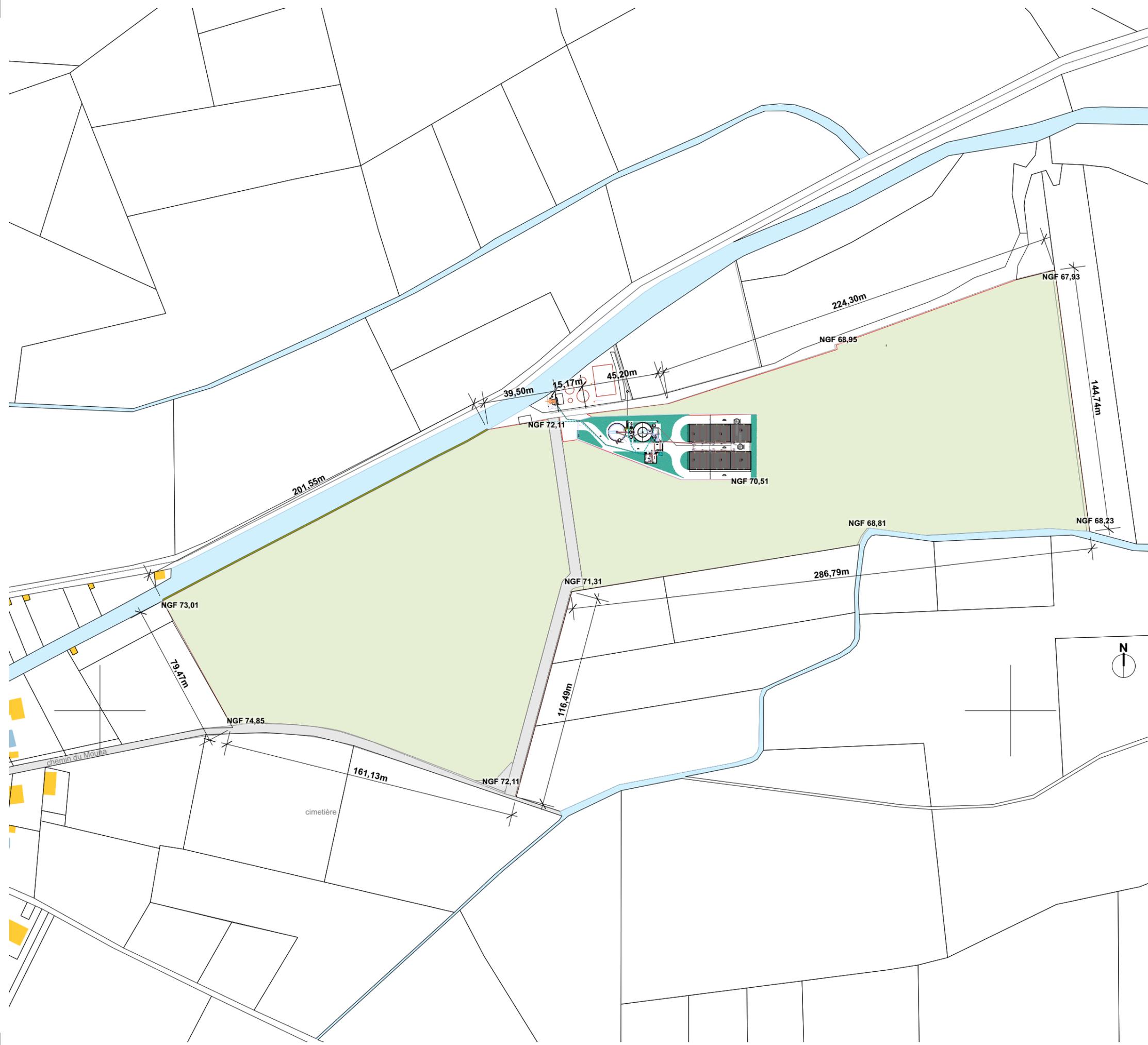
Maître d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
repr. par M. DECAEN Gautier  
153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
07 85 97 89 53  
agambin@enerpole.com

**C** Architecte : CNb.archi  
**N** 15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
**b** .archi 03 90 20 64 25  
contact@cnb.archi

DATE : 20/09/2021 | PHASE : PC | ECHELLE : / | N° : PC 4.B

DESIGNATION : **Notice descriptive**  
partie 2/2

**AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPE NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE**



**Parcelles n°127, 128, 129, 130, 150, 151, 152, 801 - Section C**  
 Surface totale 59 761 m<sup>2</sup>  
 Zone A

places de stationnement  
 stationnement ponctuel des camionnettes à l'emplacement concerné par la maintenance (sur l'emprise du terrain)  
 utilisation du parking du cimetière autorisé par la mairie en cas de besoin (peu probable)

parcelles voisines

PPRI oui

Réseau électricité - arrivée créée  
 arrivée enterrée au poste de livraison

Arrivée eau  
 non concerné

Réseau gaz  
 non concerné

Évacuation eaux usées  
 non concerné

Évacuation eaux pluviales  
 non concerné

**CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES**

chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
 11 800 BADENS

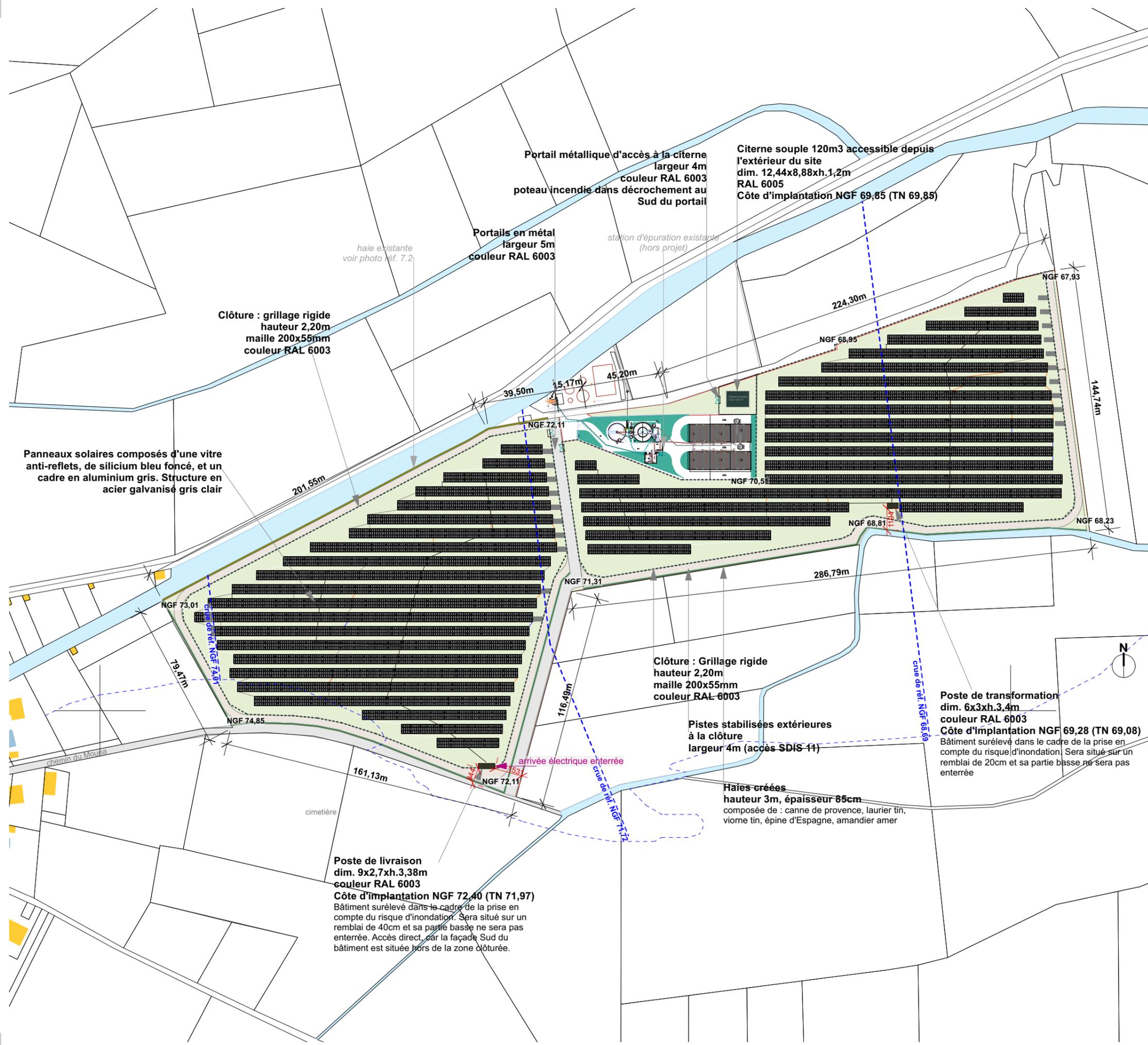
Maître d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
 repr. par M. DECAEN Gautier  
 153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
 07 85 97 89 53  
 agambin@enerpole.com

**C** Architecte : CNb.archi  
**N** 15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
**b** .archi contact@cnb.archi

DATE : 20/09/2021 | PHASE : PC | ECHELLE : 1/2000 | N° : PC 5A

DESIGNATION : **Plan de toiture Etat existant**

AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPE NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE



**Parcelles n°127, 128, 129, 130, 150, 151, 152, 801 - Section C**  
**Surface totale 59 761 m<sup>2</sup>**  
**Zone A**

places de stationnement  
 stationnement ponctuel des camionnettes à l'emplacement concerné par la maintenance (sur l'emprise du terrain)  
 utilisation du parking du cimetière autorisé par la mairie en cas de besoin (peu probable)

parcelles voisines

PPRI oui

Réseau électricité - arrivée créée  
 arrivée enterrée au poste de livraison

Arrivée eau  
 non concerné

Réseau gaz  
 non concerné

Évacuation eaux usées  
 non concerné

Évacuation eaux pluviales  
 non concerné

**CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES**

chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
 11 800 BADENS

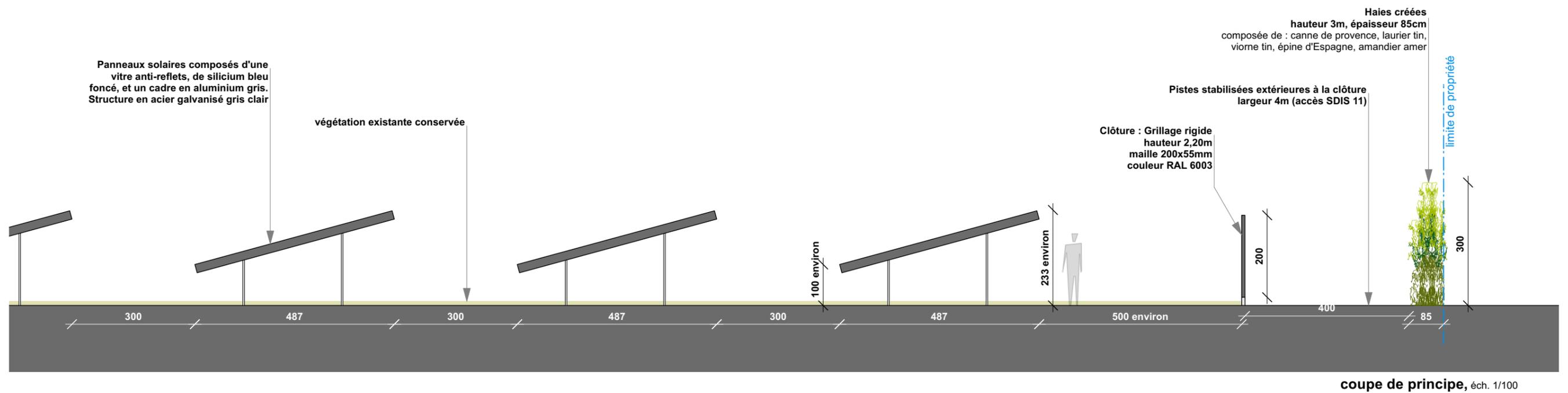
Maître d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
 repr. par M. DECAEN Gautier  
 153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
 07 85 97 89 53  
 agambin@enerpole.com

Architecte : CNb.archi  
 15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
 03 90 20 64 25  
 contact@cnb.archi

DATE : 20/09/2021 | PHASE : PC | ECHELLE : 1/2000 | N° : PC 5B

DESIGNATION : **Plan de toiture**  
**Etat projeté**

AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPLE NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE



Pour information : Il a été convenu par téléphone avec la mairie de Badens que, compte tenu de l'échelle du projet, les "plans de façade" sont remplacés par des détails et principes d'implantation.

**CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES**

chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
11 800 BADENS

Maître d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
repr. par M. DECAEN Gautier  
153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
07 85 97 89 53  
agambin@enerpole.com

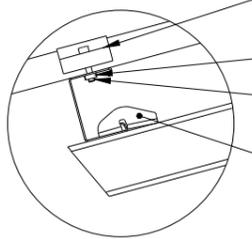
**C** Architecte : CNb.archi  
**N** 15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
**b** .archi 03 90 20 64 25  
contact@cnb.archi

DATE : 20/09/2021 | PHASE : PC | ECHELLE : 1/100 | N° : PC 5C

DESIGNATION : **Principe d'implantation des éléments Etat projeté**

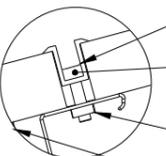
**AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPE NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE**

B (1 : 10)

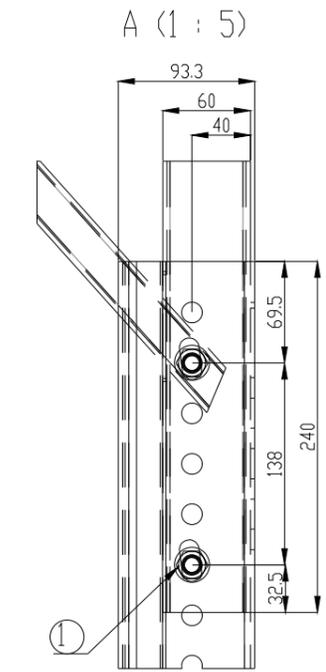
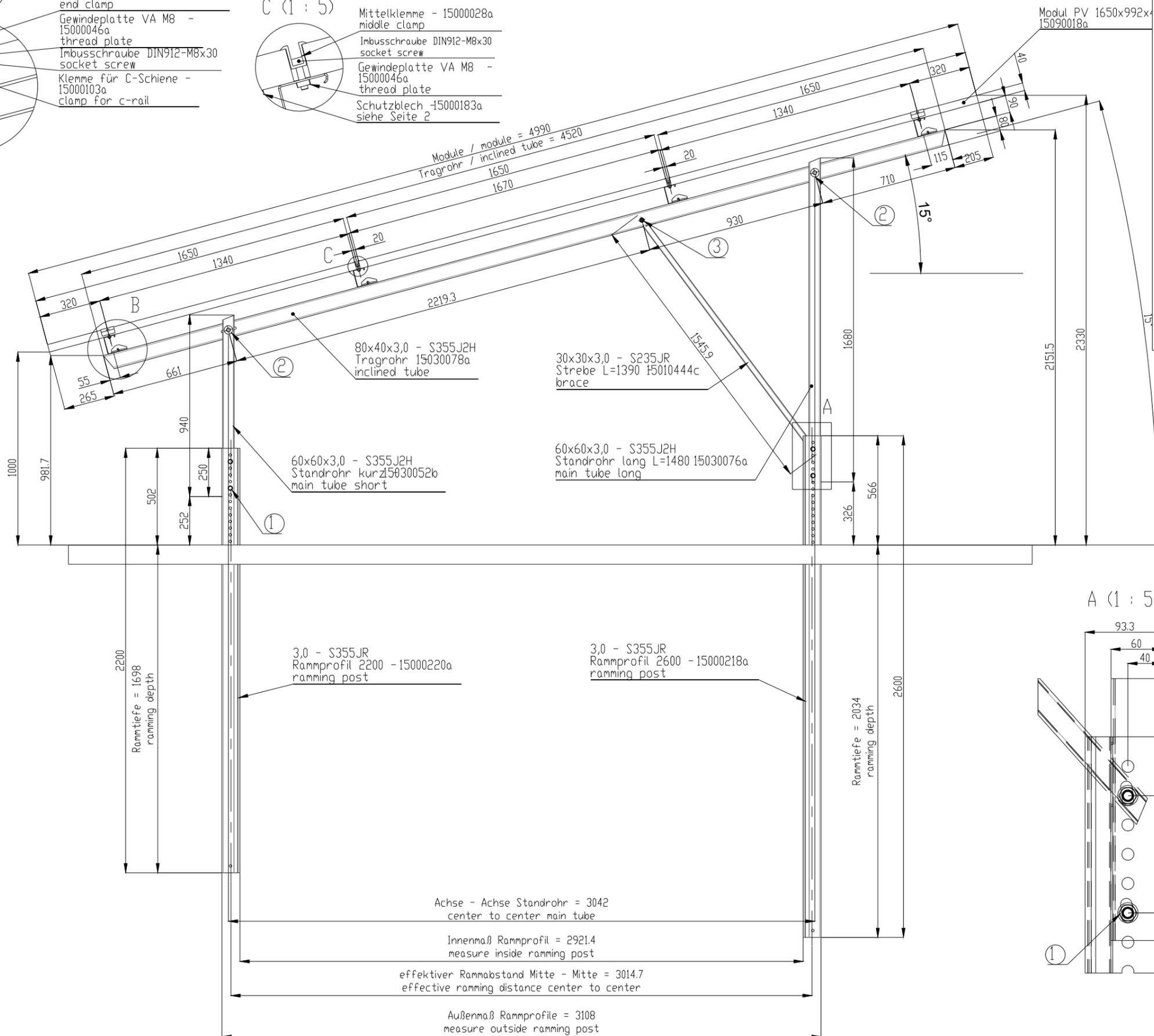


Endklemme 70mm - 15000200a  
end clamp  
Gewindeplatte VA M8 - 15000046a  
thread plate  
Imbusschraube DIN912-M8x30  
socket screw  
Klemme für C-Schiene - 15000103a  
clamp for c-rail

C (1 : 5)



Mittelklemme - 15000028a  
middle clamp  
Imbusschraube DIN912-M8x30  
socket screw  
Gewindeplatte VA M8 - 15000046a  
thread plate  
Schutzblech -15000183a  
siehe Seite 2



**CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES**  
chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
11 800 BADENS

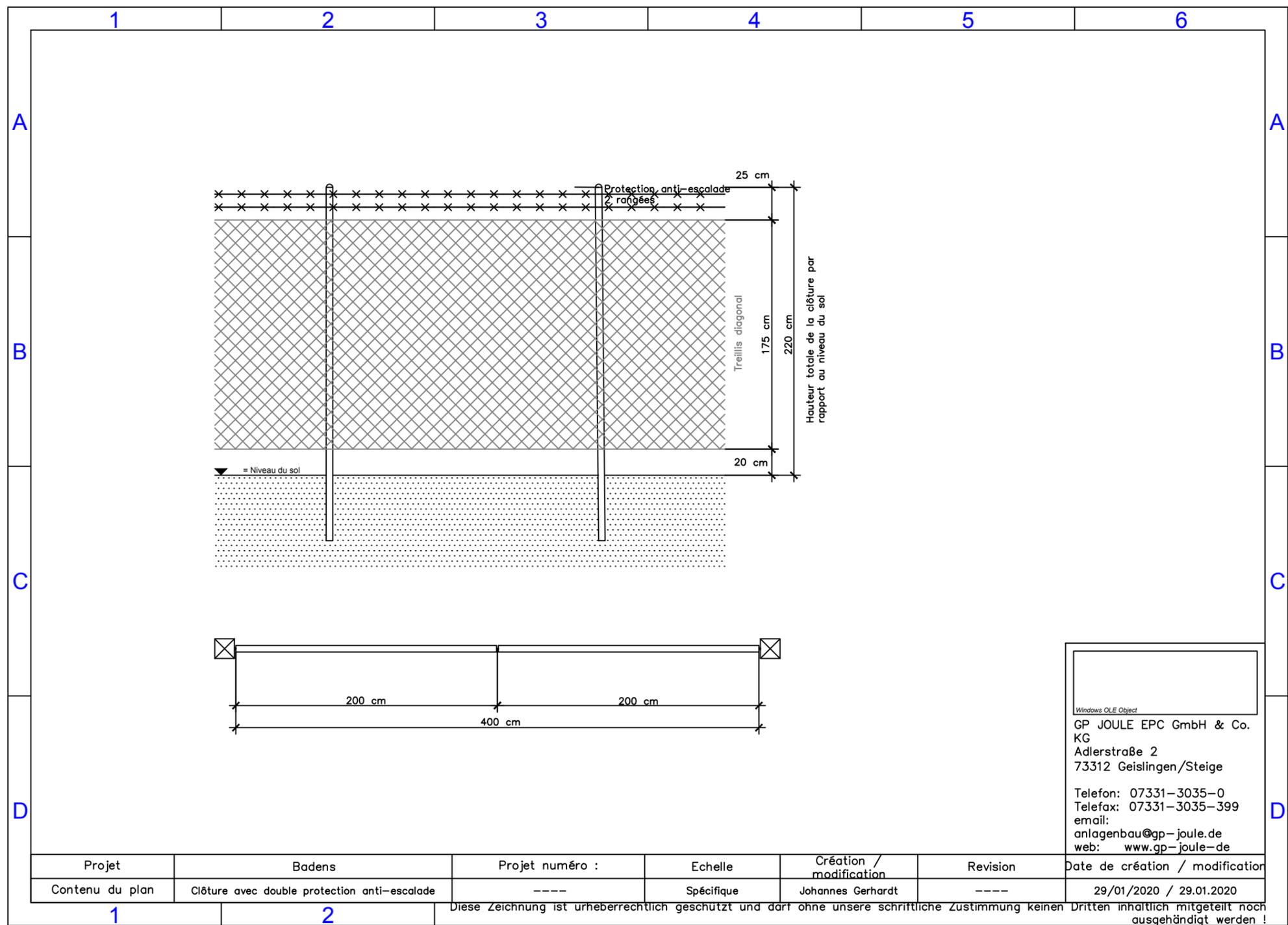
DATE : 20/09/2021 PHASE : PC ECHELLE : / N° : PC 5D  
DESIGNATION : **Détails 1/5**  
Etat projeté  
AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPE NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MÂTRE D'OUVRAGE POUR APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE

Maitre d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
repr. par M. DECAEN Gautier  
153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
07 85 97 89 53  
agambin@enerpole.com  
Architecte : CNb.archi  
15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
03 90 20 64 25  
contact@cnb.archi

**GP JOULE**  
TRUST YOUR ENERGY.  
GP JOULE EPC GmbH & Co. KG  
Adlerstraße 2  
73312 Geislingen/Steige  
Telefon: +49 7331-3035-0  
Telefax: +49 7331-3035-399  
email: anlagenbau@gp-joule.de  
web: www.gp-joule.de

Projekt	Badens	Projektnummer	Maßstab	erstellt/geändert	Revision	Datum erstellt/geändert
Planinhalt	Unterkonstruktion Zimmermann	FRPV_000x	-	Johannes Gerhardt	----	14.01.2019 / 14.01.2019

5 Diese Zeichnung ist urheberrechtlich geschützt und darf ohne unsere schriftliche Zustimmung keinen Dritten inhaltlich mitgeteilt noch ausgehändigt werden!



CLOTURE

**CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES**

chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
11 800 BADENS

Maitre d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
repr. par M. DECAEN Gautier  
153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
07 85 97 89 53  
agambin@enerpole.com

*GD*

**C** Architecte : CNb.archi  
**N** 15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
**b** .archi 03 90 20 64 25  
contact@cnb.archi

DATE : 20/09/2021 | PHASE : PC | ECHELLE : / | N° : PC 5E

DESIGNATION : **Détails 2/5**  
Etat projeté

AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPE NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE

**CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES**

chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
11 800 BADENS

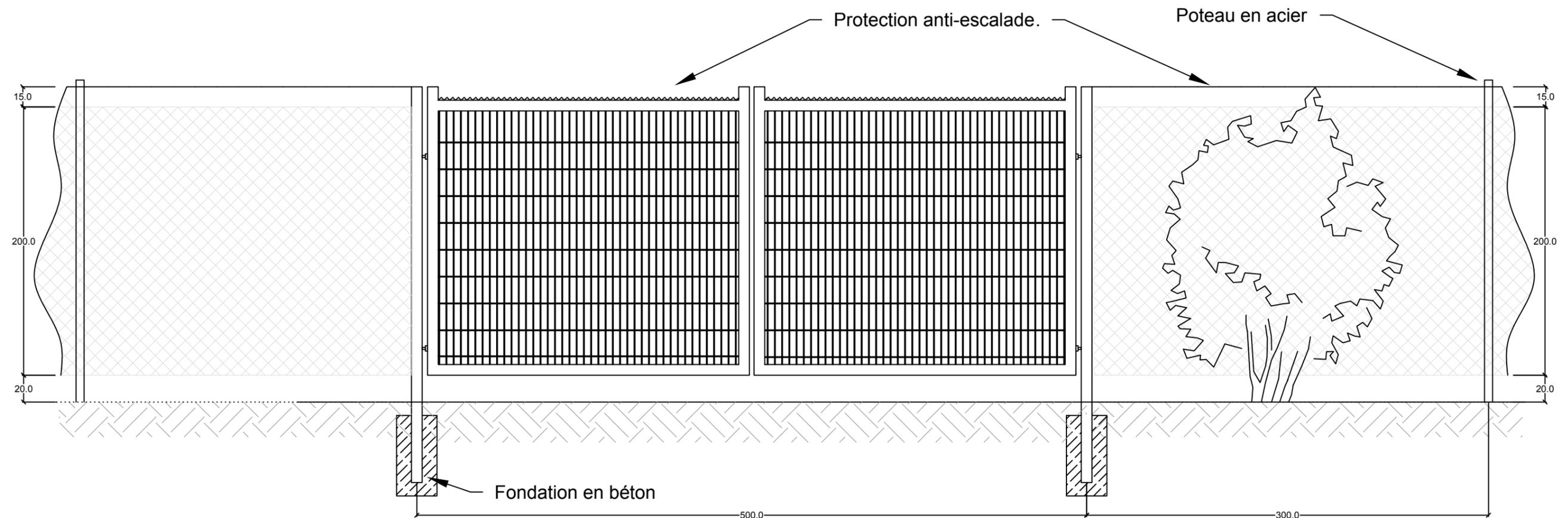
Maître d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
repr. par M. DECAEN Gautier  
153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
07 85 97 89 53  
agambin@enerpole.com

Architecte : CNb.archi  
15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
03 90 20 64 25  
contact@cnb.archi

DATE : 20/09/2021 PHASE : PC ECHELLE : / N° : PC 5F

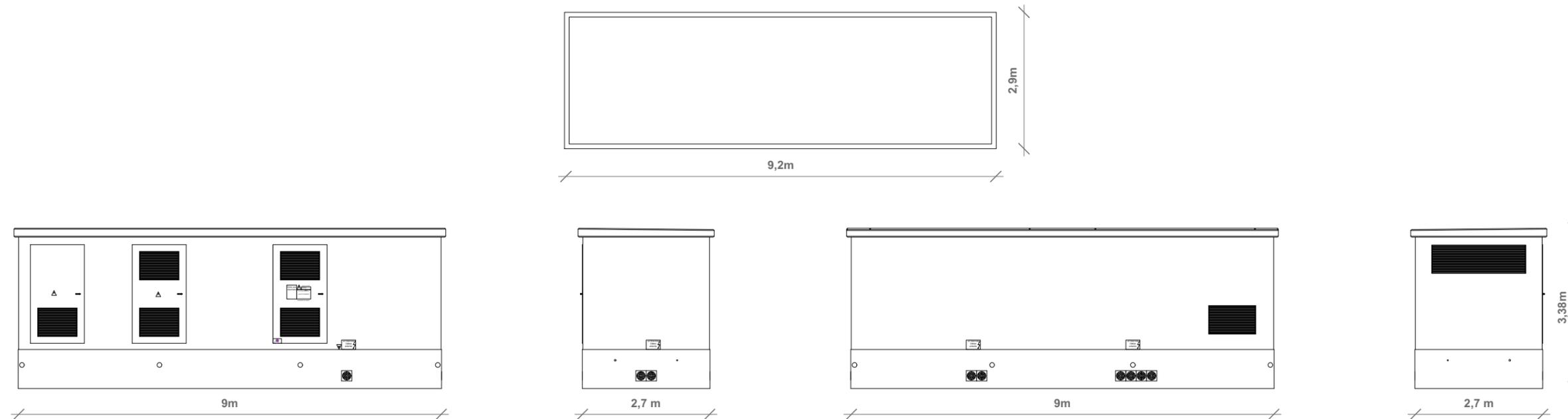
DESIGNATION : **Détails 3/5**  
**Etat projeté**

**AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPE NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE**

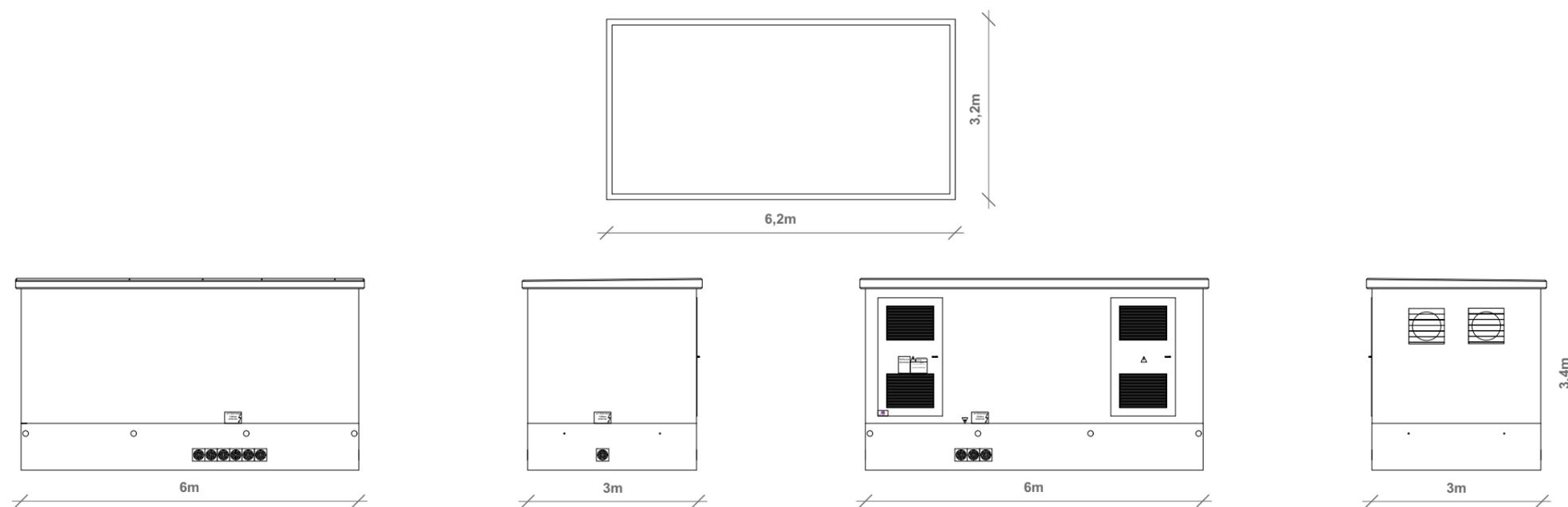


Projet	Badens	Projet numéro :	Echelle	Création/modification	Revision	Date de création / modification
Contenu du plan	Détail de clôture	DEPV_000x	Spécifique	Johannes Gerhardt	---	29.01.2020 / 29.01.2020

GP JOULE PV GmbH & Co. KG  
Adlerstraße 2  
73312 Geislingen/Steige  
Telefon: 07331-3035-0  
Telefax: 07331-3035-399  
email: anlagenbau@gp-joule.de  
web: www.gp-joule.de



Toiture et façades du poste de livraison situé au Sud-Ouest du terrain, éch. 1/100



Toiture et façades du poste de transformation situé au Sud-Est du terrain, éch. 1/100

CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE  
PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET  
AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES

---

chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
11 800 BADENS

Maître d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
repr. par M. DECAEN Gautier  
153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
07 85 97 89 53  
agambin@enerpole.com

**C** Architecte : CNb.archi  
**N** 15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
**b** .archi 03 90 20 64 25  
contact@cnb.archi

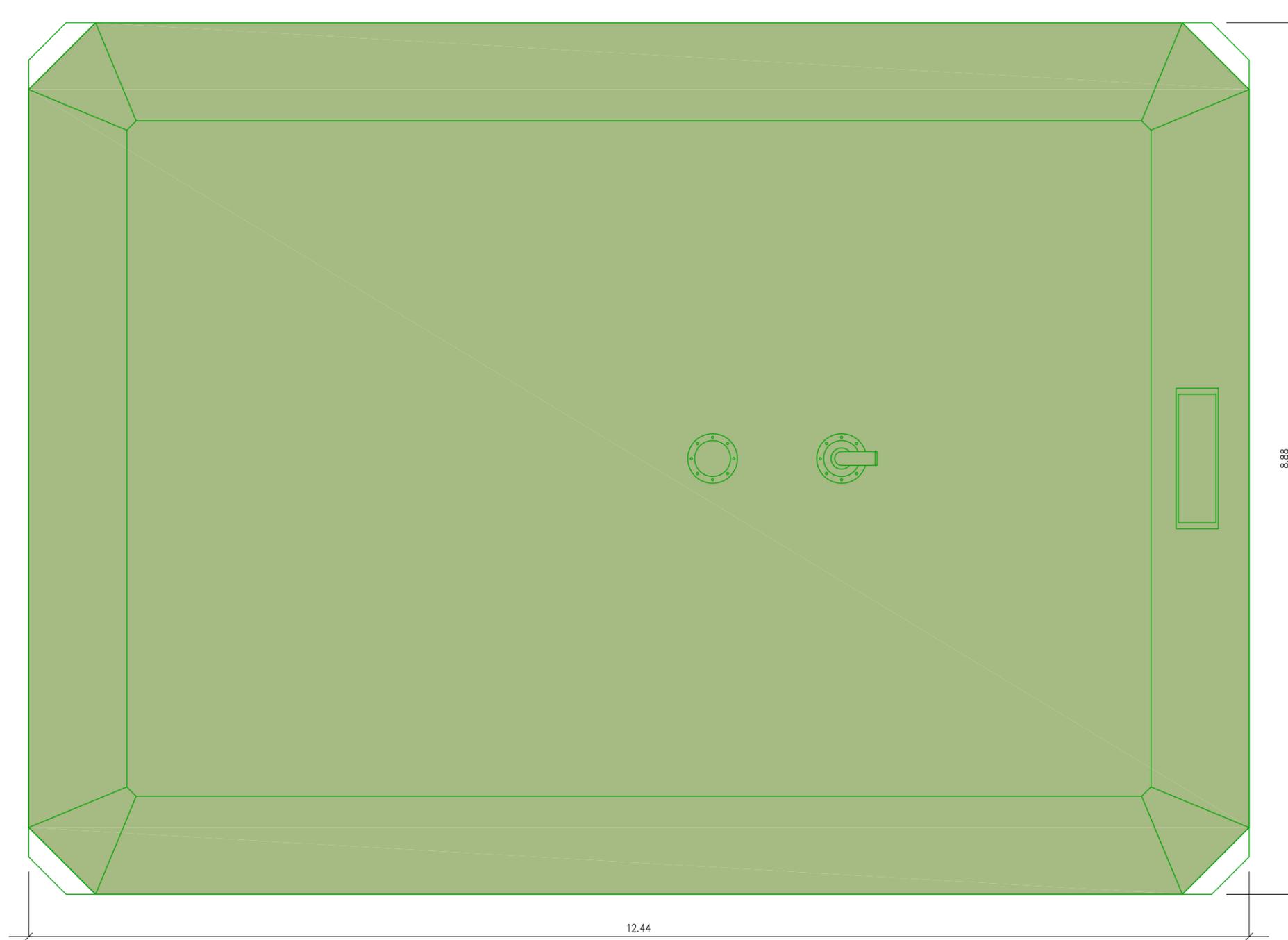
DATE : 20/09/2021 | PHASE : PC | ECHELLE : 1/100 | N° : PC 5G

DESIGNATION :  
**Détail 4/5 postes livraison et transformation**  
Etat projeté

AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPLE NE SONT PAS DES PLANS  
D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR  
L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR  
APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE

# SCHEMA CITERNE 120 m3 - ech 1/50 -

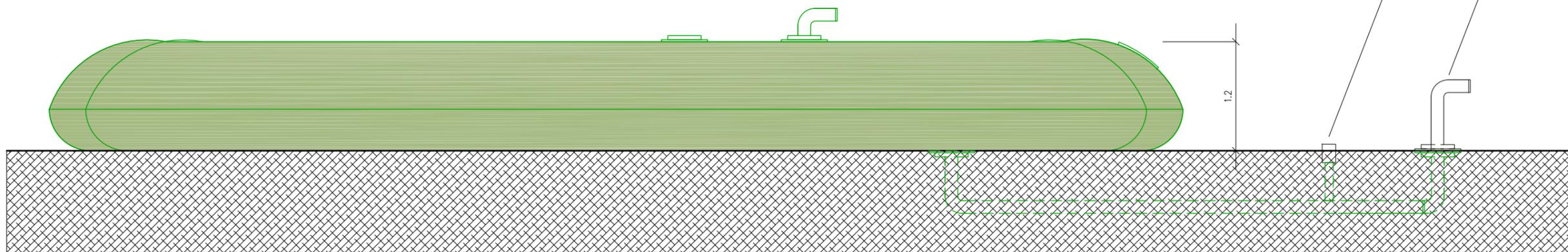
(Acier laqué, vert RAL 6005)



**CARACTERISQUE DE L'ENVELOPPE:**  
Tissu polyester ECO13 enduit multicouche PVC  
Haute résistance

**DIMENSION:**  
Longeur 12.40 m  
Largeur 8.88 m  
Hauteur 1.20 m (hors sol)  
Emprise au sol 110.5m<sup>2</sup>

**FINITION :**  
RAL 6005



VANNE D'OUVERTURE

SORTIE INCENDIE COUDE PLACE A L'EXTERIEUR DE L'ENCEINTE CENTRALE

Maitre d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
repr. par M. DECAEN Gautier  
153 boulevard Hausmann / 75008 PARIS  
07 85 97 89 53  
agambin@enerpole.com

Architecte : CNb.archi  
15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
03 90 20 64 25  
contact@cnb.archi

CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES

chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
11 800 BADENS

DATE : 20/09/2021 | PHASE : PC | ECHELLE : 1/50 | N° : PC-5H

DESIGNATION :

Détail 5/5  
Etat projeté

AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPE NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPREISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR APPROBATION AVANT LA MISE EN OEUVRE



**Insertion du projet dans son environnement proche, réf. 6.1**  
 (photo de l'existant, voir photo environnement proche réf. 7.1)



**Insertion du projet dans son environnement proche, réf. 6.2**  
 (photo de l'existant, voir photo environnement proche réf. 7.2)

**CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE  
 PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET  
 AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES**

chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
 11 800 BADENS

Maître d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
 repr. par M. DECAEN Gautier  
 153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
 07 85 97 89 53  
 agambin@enerpole.com

**C** Architecte : CNb.archi  
 15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
 03 90 20 64 25  
**N** contact@cnb.archi  
**b**

DATE : 20/09/2021 | PHASE : PC | ECHELLE : / | N° : PC 6A

DESIGNATION : **Insertions du projet  
 dans son environnement proche**

**AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPE NE SONT PAS DES PLANS  
 D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR  
 L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR  
 APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE**



**Insertion du projet dans son environnement proche, réf. 6.3**  
(photo de l'existant, voir photo environnement lointain réf. 8)

**CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE  
PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET  
AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES**

chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
11 800 BADENS

Maître d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
repr. par M. DECAEN Gautier  
153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
07 85 97 89 53  
agambin@enerpole.com



**C** Architecte : CNb.archi  
**N** 15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
**b** .archi 03 90 20 64 25  
contact@cnb.archi

DATE : 20/09/2021 | PHASE : PC | ECHELLE : / | N° : PC 6B

DESIGNATION :  
**Insertion complémentaire facultative du  
projet dans son environnement lointain**

**AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPE NE SONT PAS DES PLANS  
D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR  
L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR  
APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE**



**Photo environnement proche, réf. 7.1**  
(ensemble du terrain visible au premier plan)



**Photo environnement proche, réf. 7.2**  
(ensemble du terrain visible au premier plan)

**CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE  
PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET  
AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES**

chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
11 800 BADENS

Maître d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
repr. par M. DECAEN Gautier  
153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
07 85 97 89 53  
agambin@enerpole.com

**C** Architecte : CNb.archi  
**N** 15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
**b** .archi 03 90 20 64 25  
contact@cnb.archi

DATE : 20/09/2021 | PHASE : PC | ECHELLE : / | N° : PC 7

DESIGNATION : **Photo - Environnement proche**  
Etat existant

**AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPE NE SONT PAS DES PLANS D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE**



**CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE  
PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET  
AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES NÉCESSAIRES**

chemin du Mouna - chemin d'Aigues Vives  
11 800 BADENS

Maître d'Ouvrage : PARC SOLAIRE DU MOUNA S.A.S.  
repr. par M. DECAEN Gautier  
153 boulevard Haussmann / 75008 PARIS  
07 85 97 89 53  
agambin@enerpole.com



**C** Architecte : CNb.archi  
**N** 15, rue du Vieux Marché aux Vins / 67000 Strasbourg  
**b** .archi 03 90 20 64 25  
contact@cnb.archi

DATE : 20/09/2021 | PHASE : PC | ECHELLE : / | N° : PC 8

DESIGNATION : **Photo - Environnement lointain  
Etat existant**

**AVERTISSEMENT : CES DOCUMENTS DE PRINCIPE NE SONT PAS DES PLANS  
D'EXECUTION. TOUTES LES COTES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR  
L'ENTREPRISE, QUI SOUMETTRA SES PLANS AU MAITRE D'OUVRAGE POUR  
APPROBATION AVANT LA MISE EN ŒUVRE**